



Les femmes de l'union en plein processus d'étuvage (Crédit photo : AGCEDE)

AUTONOMISATION DE LA FEMME RURALE :

Etude de cas de l'union des étuveuses de riz « keng taore » de Houndé

Par Marie Michelle TIAHO - Décembre 2019

L'Union Provinciale des Etuveuses de Riz du Tuy dénommée « Keng Toaré » est une référence dans la province du Tuy en matière d'étuvage de riz. Avec l'accompagnement du projet AGCEDE, les femmes ont reçu une formation sur les techniques d'étuvage de riz qui leur a permis d'améliorer la qualité de la production du riz étuvé qui se vend aujourd'hui hors des frontières de la ville de Houndé. Elles se sont conformées à l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés coopératives en se constituant d'abord en société coopérative et ensuite en union. Aujourd'hui cette union regroupe cinq sociétés coopératives en son sein et réunit plus d'une centaine de femmes qui se battent ensemble afin d'assurer leur autonomisation.

Contexte

Les femmes rurales sont les piliers de la réalisation des profonds changements économiques, environnementaux et sociaux nécessaires au développement durable. Mais l'accès limité au crédit, aux soins de santé et à l'éducation est un des nombreux défis auxquels elles sont confrontées, encore aggravé par les crises économique et alimentaire mondiales et par les changements climatiques. Les femmes étant largement représentées dans la main-d'œuvre agricole dans le monde entier et au Burkina Faso en particulier, leur autonomisation est essentielle non seulement au bien-être des personnes, des familles et des communautés rurales, mais également à la productivité économique générale. C'est dans cette optique que le projet AGCEDE s'est fixé comme mission, d'accompagner particulièrement les jeunes et les femmes à atteindre l'autonomie financière dans ses zones d'intervention.

Ainsi, à travers l'appui du projet, l'union « Keng Toaré » tout comme des centaines d'autres femmes ont reçu des formations en entrepreneuriat, en leadership féminin et bien d'autres. Après avoir suivi la formation sur la nouvelle loi Ohada¹, les femmes qui étaient en groupement se sont organisées pour se constituer dans un premier temps en coopérative pour ensuite mettre en place l'union en 2016.

En effet, débutée avec environ quatre-vingt femmes de cinq coopératives, actuellement, l'union compte plus d'une centaine de femmes et représente aujourd'hui dans la province du Tuy une référence en matière d'étuvage de riz local. Avec une production annuelle de soixante tonnes (60 t) en 2017 l'union a réussi à produire pour le compte de 2018 une quantité de cent trente-sept (137) tonnes de riz étuvé. Par ailleurs, grâce à cette efficacité, elle a reçu plusieurs distinctions dont entre autres le prix de la meilleure technique d'étuvage de riz et celui du meilleur prix de vente. De plus, en raison de la qualité de son travail, l'union a été sélectionnée par l'ABNORM (Agence Burkinabè de Normalisation, de Métrologie et de Qualité) qui sera chargée de les accompagner à respecter les démarches afin que leurs produits soient certifiés.

En outre avec l'accompagnement du projet, l'union a participé à plusieurs foires dont la journée du poulet à Boromo et la Journée Agro-Alimentaire (JAAL) à Ouagadougou. La participation de l'union à ces foires a été une vraie tribune de visibilité pour leurs produits et l'occasion de nouer de nouveaux partenariats. En effet, après les JAAL, l'union a reçu une commande de couscous de riz étuvé au Niger d'une tonne par mois dont l'exécution prend effet à partir du mois de janvier 2020.

Elles sont reconnaissantes de l'appui que leur apporte le projet AGCEDE grâce auquel l'union à travers sa présidente est sollicitée pour former d'autres femmes et cela hors de la province mais aussi pour partager leurs expériences.

L'étuvage, tremplin d'autonomisation économique de la femme

L'organisation des femmes en coopérative et en union, l'acquisition des connaissances et l'accroissement des revenus ont permis aux étuveuses individuellement et collectivement



Mme TOE Assita, présidente de l'union des étuveuses de riz du Tuy participant aux Journées Agro-Alimentaire avec l'accompagnement du projet

¹ Acte uniforme OHADA du 15 décembre 2010 relatif au droit des sociétés coopératives

d'acquérir une autonomie économique et financière. Les retombées sont positives pour leur famille dans la mesure où cette autonomie contribue à l'amélioration du statut des femmes dans leur ménage mais aussi au sein de la société.

Les étuveuses disent ne plus attendre forcément leur mari pour assurer certaines dépenses de la famille comme l'achat de vivres, de condiments et de vêtements, la prise en charge médicale ou la scolarisation des enfants pour la simple raison qu'elles sont en mesure de le faire. Elles participent ainsi au bien-être de la famille à travers l'amélioration de la qualité des rations alimentaires, la scolarisation des enfants et l'accès à de meilleurs soins de santé pour les enfants. Les femmes peuvent également acquérir des biens comme des téléphones portables, des bicyclettes, etc.

Modèle de réussite



Madame ZIDA Mariam ici à gauche pendant l'emballage du riz dans les sacs de 25 kg

ZIDA Mariam, 45 ans mère de quatre enfants est membre de l'union « Keng toaré ». Avant d'adhérer à l'union, Mme Zida explique qu'elle vivait avec son époux et n'avait que seule activité, les travaux champêtres. Après 14 ans de vie commune, son mari décide de prendre une seconde épouse et la délaisse complètement. Il ne s'occupe ni d'elle, ni de ses enfants. Pour s'en sortir, elle se rend en brousse pour chercher de quoi nourrir ses enfants. Après deux ans à vivre dans ces conditions, elle tombe gravement malade et ce, pendant un an. Une bonne âme l'aidera à se soigner chez un tradipraticien où elle passera plus d'un mois.

Après guérison, elle approche Mme TOE présidente actuelle de l'union afin de lui demander de l'aide. Comme le dirait un dicton, au lieu de lui donner du poisson, elle lui a appris à pêcher. Celle-ci lui proposa alors d'apprendre le travail d'étuvage du riz et elle sera payée en fonction de la quantité de riz qu'elle aura étuvée.

Grâce à cette opportunité offerte, elle a pu économiser assez d'argent pour adhérer à l'union mais aussi, elle pouvait désormais se prendre en charge ainsi que ses enfants. Elle qui dormait dans une maison en ruine, qui peinait pour avoir un repas par jour peut aujourd'hui s'offrir au moins deux repas quotidiens, scolariser ses enfants, se soigner, etc.

Après 16 ans d'abandon, son mari voyant que sa femme est à présent indépendante et autonome est revenu vers elle et a même célébré à nouveau son mariage en Novembre 2019.

Le projet AGCEDE vise à briser le cercle vicieux dans lequel les communautés locales, en particulier les femmes et les jeunes, sont exclues des avantages des investissements miniers. Dans le cadre du projet AGCEDE, l'**Entraide Universitaire Mondiale du Canada (EUMC)** et le **Centre d'Études et de Coopération Internationale (CECI)** travaillent dans trois régions du Burkina Faso, du Ghana et de la Guinée touchées par les industries extractives. Le projet vise à autonomiser les communautés locales et à intégrer spécifiquement les femmes et les jeunes, à participer pleinement à la gouvernance locale, aux opportunités économiques et au développement durable de ces zones. Le projet collabore avec des gouvernements locaux et nationaux, des sociétés minières choisies, ainsi que des petites et moyennes entreprises et des organisations de la société civile pour atteindre ces objectifs. Affaires mondiales Canada finance la mise en œuvre du projet AGCEDE de 2016 à 2022. Pour plus d'information sur le projet, visitez: <https://resources.wusc.ca/project/wages>